

gleterre, sur-tout en troupes & en munitions. La *Virginie*, dans laquelle il y a des troupes réglées & un corps de Milices exercées à la discipline militaire, a reçu, par un Vaisseau venu d'Angleterre, un train d'artillerie composé de 30 à 40 pièces de campagne, six mille mousquets, d'autres armes, & une somme de 14 mille livres sterl. en espèces.

II. Mais nonobstant les circonstances qui devroient faire cesser les marches des troupes, on vient d'apprendre que le Gouverneur François de la *Martinique*, est parvenu à en faire conduire vers l'Isle de *Sainte Lucie*, & qu'il en a repris possession. Depuis lors il paroît des raisons de la France qu'elle a déjà produites & exposées aux Commissaires de la Grande Bretagne, pendant leur négociation à *Paris*, qu'elle établit comme des preuves de la solidité de ses droits sur l'Isle, & qu'elle donne comme s'en suit.

1. Que les Anglois n'ont pas découvert *Ste. Lucie*, ni les autres Isles *Caraiïbes*.

2. Qu'il est apparent qu'il y a eu à *Ste. Lucie* des François avant les Anglois.

3. Que soixante-sept Anglois débarqués à *Ste. Lucie* en 1605, ne pensoient point à y former de Colonie, & en furent chassés sans retour au bout de 35 jours.

4. Qu'il n'y a nulle preuve d'aucune entreprise faite en Angleterre, ni dans les Colonies Angloises, pour s'établir à *Sainte Lucie*, avant 1639.

5. Que les Anglois qui y furent envoyés, ou qui y passèrent d'eux-mêmes alors, ne furent pas plus heureux que ceux de 1605, & furent chassés